

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 12 septembre 2012

sous la Présidence de Madame Muriel THALMANN

Pétition demandant le rétablissement d'un arrêt du bus 48 au centre de Pully, à proximité directe des commerces

Le Conseil communal de Pully

vu la pétition demandant le rétablissement d'un arrêt du bus 48 au centre de Pully, à proximité directe des commerces

entendu la rapport de la Commission des pétitions

décide

la prise en considération de la pétition avec renvoi à la Municipalité pour suite utile.

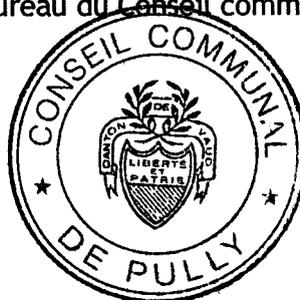
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Muriel THALMANN



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 13 septembre 2012